
Rapport d'activité du Comité du Jeune Barreau

Exercice 2021-2022

Avril 2022

Préambule

Tout comme l'exercice précédent, l'exercice 2021-2022 a été profondément marqué par les mesures de lutte contre la pandémie du SARS-CoV-2 (la « **pandémie** »). Dans ce contexte, le Comité du Jeune Barreau (le « **Comité** ») a déployé des efforts considérables pour poursuivre au mieux ses travaux habituels, pour reprendre certaines activités qui avaient dû être mises de côté durant la période la plus difficile de la pandémie et pour proposer de nouveaux services aux membres de l'Ordre des avocats (cf. *infra* sections B et suivantes).

Le Comité a ainsi notamment :

- continué de proposer de nombreuses offres en matière de formation continue, en présence et par vidéoconférence (conférences mensuelles, ateliers mensuels de procédure civile, ateliers mensuels de procédure pénale, séminaire d'accession à l'indépendance, etc.) ;
- renoué avec des fondamentaux en matière de rencontres en présence (apéritifs mensuels, soirée d'été, week-end de ski, cérémonie solennelle du brevet d'avocat, concours d'art oratoire Michel Nançoz, concours Démosthène, etc.) ;
- innové en proposant de nombreuses nouvelles offres :
 - o des ateliers de gestion du stress ;
 - o une permanence de la carrière ;
 - o un guide de l'accession à l'indépendance (finalisation lors du prochain exercice) ;
 - o un projet-pilote de protection de la santé au travail ;
 - o un guide numérique (en partenariat avec la CIMBAR) ;
 - o des cours d'allemand juridique ;
 - o des randonnées sur le Salève ;
 - o des cours de condition physique ;
 - o des cours de yoga ;
 - o des cours de natation ;
 - o une collecte de sang au bénéfice des Hôpitaux Universitaires de Genève ;
 - o un projet-pilote de prévention contre le cyberharcèlement.

Le Premier Secrétaire a continué de consacrer une attention particulière à son intervention au soutien des avocates et avocats stagiaires ou brevetés en difficulté. S'il continue de se réjouir – au terme de son mandat – de la confiance placée par les membres du Jeune Barreau dans ce processus confidentiel, il regrette à nouveau d'avoir pris connaissance de comportements totalement inacceptables.

Enfin, le Premier Secrétaire tient à saluer la position prise par Monsieur le Bâtonnier Philippe Cottier (le « **Bâtonnier** »), lequel a continué de donner une importance particulière au Comité, non seulement dans la prise en compte des intérêts de la jeune barre, mais également dans les interactions de l'Ordre des avocats avec ses interlocuteurs extérieurs (Pouvoir judiciaire, partenaires, etc.). Le Bâtonnier a systématiquement valorisé le rôle du Premier Secrétaire et considéré le Comité comme un partenaire essentiel. La même remarque est valable pour Monsieur le Vice-Bâtonnier Miguel Oural.

A. Composition et rôle du Comité du Jeune Barreau

1. Durant l'exercice écoulé, soit du 22 avril 2021 au 5 mai 2022, la composition du Comité a été la suivante :

Premier Secrétaire

Me Hadrien Mangeat

Ancien Premier Secrétaire

Me Nicolas Gurtner

Secrétaires avocates et avocats

Me Victor Argand
Me Tano Barth
Me Marie-Hélène Jeandin
Me Didier Nsanzineza
Me Audrey Pion
Me Rebecca Stockhammer

Secrétaires avocates et avocats stagiaires

Me Alicia Cornet
Me Audrey Eigenmann
Me Romain Giovanola
Me Shirine Rossi
Me Benjamin Stockhammer

2. Le Premier Secrétaire tient à remercier chaleureusement les membres du Comité de leur contribution remarquable au cours de l'exercice 2021-2022, marqué par de nombreuses difficultés induites par la pandémie. Le présent rapport est le reflet de leur investissement chevronné et le Premier Secrétaire est particulièrement fier d'avoir travaillé aux côtés de membres du Jeune Barreau talentueux et dévoués.

3. Les remerciements s'adressent tout particulièrement à celles et ceux qui quittent le Comité :

- Me Tano Barth (Secrétaire avocat) ;
- Me Audrey Pion (Secrétaire avocate) ;
- Me Alicia Cornet (Secrétaire avocate stagiaire) ;
- Me Audrey Eigenmann (Secrétaire avocate stagiaire) ;
- Me Romain Giovanola (Secrétaire avocat stagiaire) ;
- Me Shirine Rossi (Secrétaire avocate stagiaire) ;
- Me Benjamin Stockhammer (Secrétaire avocat stagiaire).

4. Le Premier Secrétaire remercie également chaleureusement Madame Tania Matthewson, assistante du Comité, pour la qualité exceptionnelle de son travail. Il remercie enfin Madame Caroline Bydzovsky, Secrétaire générale de l'Ordre des avocats, et son équipe, Mme Mélissa Da Silva et Mme Camille Emery, dont le travail remarquable pour l'Ordre des avocats a également permis au Comité d'accomplir sa tâche.

5. Durant l'exercice écoulé, le Comité s'est réuni en séance plénière tous les quinze jours. Tous les membres du Comité ont, en outre, participé aux travaux de nombreux sous-comités thématiques se réunissant très régulièrement.

6. Le Jeune Barreau a également été représenté par une Secrétaire avocate ou un Secrétaire avocat du Comité au sein de toutes les Commissions de l'Ordre des avocats :

- Me Victor Argand au sein de la Commission ADR ;
- Me Tano Barth au sein de la CIMBAR ;
- Me Marie-Hélène Jeandin au sein de la Commission des droits de l'Homme ;
- Me Nicolas Gurtner au sein de la Commission de droit pénal ;
- Me Hadrien Mangeat, puis Me Didier Nsanzineza au sein de la Commission de formation

- permanente ;
 - Me Didier Nsanzineza au sein de la Commission fiscale et financière et de la Commission de droit administratif ;
 - Me Audrey Pion au sein de la Commission de droit civil ;
 - Me Rebecca Stockhammer au sein de la Commission des droits de l'enfant et de la Commission de l'égalité.
7. Cette représentation au sein de toutes les Commissions est très importante puisqu'elle permet de renforcer la cohésion au sein de l'Ordre des avocats et d'assurer la prise en compte des intérêts de la jeune barre.
 8. Par ailleurs, au travers de deux représentants (Me Didier Nsanzineza et Me Audrey Pion), le Jeune Barreau participe activement à la création du nouveau « Forum des jeunes avocats » de la Fédération Suisse des Avocats. Ce Forum, qui réunit onze avocates et avocats des cantons de Zurich, Thurgovie, Vaud, Tessin, Berne et Appenzell, a pour but de renforcer la place des jeunes avocates et avocats au sein de cette association et d'œuvrer dans leurs intérêts au plan national.
 9. Enfin, en tant que Premier Secrétaire, Me Hadrien Mangeat a siégé comme membre du Conseil de l'Ordre des avocats et du Bureau de l'Ordre des avocats.
 10. Le travail du Comité a principalement consisté à mettre en œuvre le Programme 2021-2022 du Jeune Barreau tout en s'adaptant à l'évolution de la pandémie.
 11. Voici l'état d'avancement de ces travaux :

B. Activités en lien avec le monde judiciaire

1 Activités judiciaires pénales

12. Le groupe consacré aux activités judiciaires pénales du Comité se réunit régulièrement pour discuter de sujets et problématiques en lien avec la pratique du droit pénal. La Commission de droit pénal est informée des travaux en question.
13. Par ailleurs, ce groupe a mené les actions suivantes au cours de cet exercice :
 - Recueil des problématiques rencontrées dans l'exercice du droit pénal par les membres du Jeune Barreau et relais auprès du Conseil de l'Ordre des avocats.
 - Un guide sur les centres pénitenciers à Genève a été publié dans le courant du mois de mai 2021.
 - Une mise à jour du Guide pratique de l'avocat de la première heure a été entreprise.
 - Exa avocat mise a jour
 - Plusieurs fiches pratiques sur la LCR, la LStup, la LEI et le CPP sont en cours de finalisation.
14. Ce groupe de travail a continué de superviser l'organisation des ateliers de procédure pénale (cf. *infra* section 2).

2 Ateliers de procédure pénale

15. Les Ateliers de procédure pénale sont ouverts à chaque membre de l'Ordre des avocats et ils permettent l'échange d'expériences et de points de vue relatifs à la pratique du droit pénal. Le programme est en principe annuel et aborde chaque année les mêmes sujets.
16. Mes Ilir Cenko et Karim Raho sont à l'origine du concept qu'ils animent pour la quatrième année consécutive et qu'ils ont développé en collaboration avec le Comité. Ce dernier se réjouit du succès rencontré par ces ateliers et de leur qualité constante depuis leurs débuts.
17. Le Premier Secrétaire tient à remercier Mes Ilir Cenko et Karim Raho pour la flexibilité dont ils ont fait preuve en acceptant d'animer ces ateliers par vidéoconférence pendant la pandémie.
18. Le Comité se réjouit du fort succès rencontré par ces ateliers. Les ateliers organisés au cours de l'exercice écoulé ont abordé les thèmes suivants :
 - « *Les procédures spéciales (ordonnance pénale, procédure simplifiée et procédure par défaut), particularités et enjeux* » par Mes Ilir Cenko et Karim Raho les 28 mai, 25 juin, 24 septembre et 26 novembre 2021 ;
 - « *Le renvoi en accusation et l'audience de jugement* » par Mes Ilir Cenko et Karim Raho les 17 décembre 2021, 28 janvier, 25 février et 25 mars 2022 ;
 - « *L'exécution des peines et des mesures* » par Mes Ilir Cenko et Karim Raho le 29 avril 2022.

3 Activités judiciaires civiles

19. Le groupe de travail consacré aux activités judiciaires civiles du Comité se réunit régulièrement pour discuter de sujets et problématiques en lien avec la pratique judiciaire du droit civil. La Commission de droit civil est informée des travaux en question.
20. Par ailleurs, le groupe de travail est en train d'élaborer un projet de modèle de requête commune en divorce avec accord complet, répondant également aux besoins des tribunaux. Les modèles de requête et de convention devraient ainsi être publiés dans le courant du printemps 2022.
21. Le groupe de travail a continué de superviser l'organisation des ateliers de procédure civile (cf. *infra* section 4).

4 Ateliers de procédure civile

22. Depuis trois ans, les *Ateliers de procédure civile* se veulent le pendant des *Ateliers de procédure pénale*. Animés par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz, ces ateliers sont destinés à chaque membre de l'Ordre des avocats et permettent l'échange d'expériences et de points de vue relatifs à la pratique du droit civil. Le programme est en principe annuel et aborde chaque année les mêmes sujets. L'événement a lieu entre 12h30 et 13h30, chaque deuxième jeudi du mois.
23. Le Premier Secrétaire tient à remercier Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz pour la flexibilité dont ils ont fait preuve en acceptant d'animer ces ateliers par vidéoconférence pendant la pandémie.
24. Le Comité se réjouit du fort succès rencontré par ces ateliers. Les thèmes abordés lors des ateliers organisés au cours de l'exercice écoulé ont été les suivants :
 - « *Les débats d'instruction* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 6 mai 2021 ;
 - « *La simplification du procès* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 3 juin 2021 ;
 - « *Le fardeau de la contestation* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 8 juillet 2021 ;

- « *Les mesures provisionnelles* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 2 septembre 2021 ;
- « *Les mesures superprovisionnelles et provisionnelles en droit de la famille* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 7 octobre 2021 ;
- « *La participation de tiers dans la procédure* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 4 novembre 2021 ;
- « *L'obligation de collaborer* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 9 décembre 2021 ;
- « *L'audition de témoins* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 3 février 2022 ;
- « *Les plaidoiries finales* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 3 mars 2022 ;
- « *Les voies de recours* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 7 avril 2022 ;
- un atelier spécial consacré aux procédures par-devant le Tribunal des prud'hommes, animé par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz en collaboration avec Me Werner Gloor le 5 mai 2022.

5 Visites d'établissements pénitentiaires

25. En raison des mesures de lutte contre la pandémie, aucune visite d'établissements pénitentiaires n'a pu être organisée durant cet exercice.

C. Art oratoire

1 Concours Démosthène

26. Le Comité, en partenariat avec l'Université de Genève (soit pour elle le Professeur Sylvain Marchand) et l'Organisation internationale de la francophonie, a organisé la troisième édition du « Concours Démosthène » le 28 octobre 2021.
27. Cet événement voit s'affronter deux équipes lors d'un procès fictif où l'une d'entre elles porte l'accusation alors que l'autre soutient la défense. Chaque équipe est composée d'une avocate ou d'un avocat breveté, d'une avocate ou d'un avocat stagiaire et d'une étudiante ou d'un étudiant. Le concours, destiné à promouvoir l'art oratoire, est ouvert aux étudiantes et étudiants universitaires de la Faculté de droit. Chaque équipe doit tenter de remporter l'adhésion du public au terme de la joute oratoire. À l'issue des plaidoiries, le public vote pour l'équipe qui aura emporté sa conviction, au moyen d'un code couleur. Un jury mixte et impartial désigne ensuite la meilleure oratrice ou le meilleur orateur du concours.
28. Cette édition, intitulée « *Le procès d'Asclépios : l'accès équitable aux vaccins* », a été présentée par Mes Alicia Cornet et Benjamin Stockhammer, membres du Comité, et M. Dino Vazjovic, de l'Université de Genève. Les infractions retenues contre Asclépios étaient celle de propagation d'une maladie de l'homme, de discrimination et de crime contre l'humanité. L'accusation était assurée par Me Shany Benzakein (avocate), Me Lubomir Canter (avocat stagiaire) et Mme Louna André (étudiante), tandis que Me Diego Leis (avocat), Me Sara Peyer (avocate stagiaire) et Mme Océane Elisabeth Wagner (étudiante) intervenaient à la défense.
29. Au terme du concours, le public a décidé de condamner Asclépios.
30. Le jury, composé des Professeurs Cem Gabay et Sylvain Marchand de l'Université de Genève, du Professeur Fabrice Hourquebie de l'Université de Bordeaux, de M. Razvan Grajdieru du Club Genevois

de débats, ainsi que de Me Nicolas Gurtner et Me Victor Argand, membres du Comité, a désigné Me Shany Benzakein (avocate) meilleure oratrice du concours.

2 Concours d'art oratoire Michel Nançoz

31. Après avoir été repoussée à de nombreuses reprises en raison de la pandémie, l'édition 2020 du Concours d'art oratoire Michel Nançoz s'est finalement déroulée en salle B4 du Palais de justice le vendredi 3 septembre 2021.
32. Comme chaque année, le Comité a organisé l'événement avec la Présidente du concours, Me Yaël Hayat.
33. Le jury a attribué les prix suivants :
 - Le premier prix : Me Charles Larson ;
 - Le deuxième prix : Me Maikl Gerzner ;
 - Le troisième prix : Me Tamim Mahmoud.

3 Club genevois de débats

34. Tous les mardis soir, le Club Genevois de débats se réunit dans une salle de l'Université de Genève pour deux heures de débats. Le concept est le suivant : chaque participant et chaque participante peut inscrire au tableau un sujet sur lequel il ou elle souhaite débattre le soir-même. En début de séance, tous les participants et toutes les participantes votent à main levée pour chaque sujet. Les deux sujets ayant obtenu le plus de voix sont traités. Chaque personne est tirée au sort pour savoir si elle fait partie de l'équipe « pour » ou de l'équipe « contre ».
35. Lors de cet exercice, le Comité a poursuivi sa collaboration avec le Club genevois de débats. Un membre du Comité se rend mensuellement à une session du Club de débats en tant que membre du jury. Il ou elle donne des conseils sur la technique oratoire des participantes et des participants. Cet exercice permet de nombreux échanges constructifs et une efficace collaboration dans l'organisation d'événements oratoires. Cette année, le Club de débats et le Comité ont organisé conjointement, ainsi qu'avec l'Université de Genève et l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Concours Démosthène (cf. *supra* section 1).
36. Le Club genevois de débats organise également le Concours Romand d'éloquence. Pour la demi-finale de ce concours, le Club a demandé à Me Victor Argand, membre du Comité, d'être membre du jury aux côtés du Professeur Alexis Keller et de Mme Krystal Claret. Ils ont eu la lourde tâche de choisir les deux candidates et candidats qualifiés pour la finale, parmi une dizaine.

4 Concours internationaux d'art oratoire

37. Me Audrey Pion, membre du Comité, a représenté le Jeune Barreau de Genève lors du concours d'art oratoire organisé durant la rentrée du barreau d'Aix-en-Provence en juillet 2021.
38. Me Benjamin Stockhammer, membre du Comité, a quant à lui représenté notre barreau lors du concours d'art oratoire de la rentrée de Nanterre en novembre 2021.
39. Enfin, Me Nicolas Gurtner, Ancien Premier Secrétaire et membre du Comité, a assuré la contre-critique, aux côtés de Me Pierluca Degni, Ancien Premier Secrétaire, lors de la Conférence Berryer organisée par le Jeune Barreau vaudois le 16 octobre 2021 à Lausanne.

D. Formation

1 Les Conférences du Jeune Barreau

40. Les conférences organisées par le Comité ont généralement eu lieu le troisième lundi du mois à Uni Mail. Elles ont porté sur des thèmes d'actualité et ont été essentiellement dispensées par des jeunes confrères et consœurs issues des rangs du Jeune Barreau, excellent dans un domaine particulier.
41. Le Premier Secrétaire tient à remercier toutes les conférencières et tous les conférenciers pour l'adaptabilité dont elles et ils ont dû faire preuve afin que le Comité puisse maintenir son offre de formation continue, malgré les mesures de lutte contre la pandémie mises en place par les autorités. Certaines conférences ont ainsi eu lieu avec port du masque et contrôle des certificats-COVID.
42. Le Premier Secrétaire remercie également l'Université de Genève pour la mise à disposition des salles.
43. Le Comité se réjouit que ces conférences aient continué d'avoir du succès et d'être reconnues dans leur qualité. Celles-ci ont entre autres permis aux avocates et avocats stagiaires d'obtenir des attestations de formation continue gratuitement.
44. Voici les conférences organisées au cours de l'exercice écoulé :
 - « *Loi sur la protection des données : le droit d'accès* », par Me Deborah Lechtman, le 29 avril 2021 à 12h15 ;
 - « *Conférence LEg* », par Mes Christian Bruchez, Joanna Bürgisser, Karine Lempen, Christine Sattiva Spring et Mme Paulina Grosjean, le 11 mai 2021 à 18h15 ;
 - « *Le procès en responsabilité civile face aux assurances – Aspects de droit matériel et de procédure civile* », par Me Arnaud Nussbaumer, le 8 juin 2021 à 12h15 ;
 - « *Harcèlement sexuel sur le lieu de travail : aspects juridiques et psychologiques* », par Mme Laurence Bagnoud-Roth, Me Philippe Cottier, Me Yann Lam, Me Hadrien Mangeat, Mme Daria Michel Scotti, Me Annette Micucci et Me Corinne Rochat Pochelon, le 28 juin 2021 à 18h15 ;
 - « *L'avocat face à l'assistance judiciaire : éléments choisis d'un combat permanent* », par Me Romain Jordan, le 18 octobre 2021 à 19h15 ;
 - « *Avocat de permanence en matière de mesures de contrainte et d'éloignement visant les étrangers : la gestion d'une audience devant le TAPI et les incontournables de la jurisprudence* », par Mes Leonard Micheli-Jeannet et Roxane Sheybani, le 22 novembre 2021 à 18h15 ;
 - « *L'avocat(e) de la première heure – conseils pratiques* », par Mes Camilla Natali et Guglielmo Palumbo, le 29 novembre 2021 à 18h15 ;
 - « *Le share purchase agreement – Questions choisies* », par Me Audrey Durand, le 13 décembre 2021 à 18h15 ;
 - « *Le curateur d'office dans la procédure en matière de protection de l'adulte* », par Mes Jonathan Cohen et Audrey Helfenstein, le 21 février 2022 à 18h15 ;
 - « *Les preuves illicites : évolution jurisprudentielle en droit pénal, administratif et civil* », par Me Célian Hirsch, le 21 mars 2022 à 18h15 ;
 - « *Avocat.e à l'air du temps : un regard critique sur la transformation numérique de la profession* », organisée par le chapitre étudiant genevois de la Swiss LegalTech Association

et l'Association des Étudiant.e.s en droit de l'Université de Genève le 11 avril 2022 et lors de laquelle Me Tano Barth est intervenu pour le Comité ;

- « *Le droit du travail face au numérique* », par Me Aurélien Witzig, le 25 avril 2022 à 18h15.

2 Atelier d'anglais juridique

45. Le Comité a poursuivi sa coopération avec la société Hieronymus en vue de la 13^e édition de l'Atelier d'anglais juridique. Il permet aux participantes et participants de bénéficier d'un enseignement de haute qualité, répondant aux besoins des avocates et avocats suisses exerçant pour partie en langue anglaise.
46. Cette année, l'Atelier d'anglais juridique (1^{ère} et 2^{ème} parties) devait avoir lieu les jeudis 24 et 31 mars 2022. Toutefois, cette 13^e édition n'a pu avoir lieu, faute de réunir le nombre minimum de participantes et participants.

3 Atelier d'allemand juridique

47. La première édition du cours d'allemand juridique, organisée en partenariat avec la société Hieronymus, s'est déroulée le 7 octobre 2021 dans les locaux de Schellenberg Wittmer SA.
48. D'une durée de 2 heures, ce cours a réuni 16 participantes et participants et avait pour vocation d'offrir de nombreux outils de recherche – autres que *DeepL* ou *Google Traduction* – permettant une traduction plus facile et rapide des nombreuses terminologies juridiques propres à la langue française et allemande. Ce cours a également mis en lumière les différences de forme dans les appellations et salutations selon les cantons. Enfin, chaque participante et participant a reçu une documentation résumant le cours et offrant un large panel de phrases pour des écritures juridiques.

E. Carrière

1 Forum contact emploi

49. Depuis plus de dix ans déjà, le Comité organise un *Forum contact emploi* afin de permettre aux nouvelles avocates brevetées et aux nouveaux avocats brevetés de rencontrer des représentantes et représentants d'études désireuses d'engager des collaboratrices ou collaborateurs.
50. Durant cet exercice, une première session a pu être organisée à l'hôtel Métropole le 29 juin 2021. À cette occasion, 12 candidates et candidats ont rencontré 8 études de la place.
51. La seconde session s'est tenue le 14 décembre 2021, toujours à l'hôtel Métropole, et a permis à 22 candidates et candidats de rencontrer 10 études de la place.

2 Permanence de la carrière

52. Durant cet exercice, le Comité a lancé un projet-pilote sous la forme d'une *Permanence de la carrière*.
53. Celle-ci permet aux avocates et avocats stagiaires ou brevetés de poser des questions en lien avec leur parcours au barreau (Quelle approche/stratégie ? Quels pièges ? Quels objectifs ?) ou leur éventuelle sortie du barreau, et d'être mis en relation avec une ou plusieurs personnes (avocates et avocats, magistrates et magistrats, etc.) équipées au mieux pour les orienter ponctuellement, voire les accompagner dans la durée.

3 Séminaire et guide d'accèsion à l'indépendance

54. Une édition du *Séminaire d'accèsion à l'indépendance – Demain, je deviens chef d'étude* s'est tenue le 26 février 2022. Elle a réuni 12 participantes et participants et 10 intervenantes et intervenants. Ce séminaire s'adresse à toute avocate ou avocat (y compris stagiaire) envisageant de se lancer dans l'aventure de l'indépendance (association ou création de structure). Les principaux aspects théoriques (quelles assurances faut-il souscrire, quelle structure choisir, comment la financer, à quels aspects fiscaux faut-il être vigilant, etc.) ont été abordés durant la matinée. L'après-midi a ensuite été consacrée à un exercice pratique en groupe, suivi d'un échange.
55. Le Comité a décidé de rédiger un guide d'accèsion à l'indépendance, dont la publication est prévue pour l'été 2022.

4 Atelier de gestion du stress

56. Le Comité a organisé pour la première fois deux séries de 4 ateliers de gestion du stress qui se sont déroulés entre les mois de février et de mars, puis mai et juin 2022. Les cours ont permis aux avocates et avocats d'accéder à des conseils pratiques de professionnels de la santé afin de réduire le stress quotidien du métier (audiences tendues, partie adverse agressive, stress du métier, relations de travail difficiles, etc.).
57. Les animateurs du cours ont ainsi fourni divers outils pour réduire le niveau de stress durant ces situations, lesquels ont pu être mis en pratique par les participantes et participants lors des différents ateliers.
58. D'autres éditions de ce cycle d'ateliers sont prévues à l'avenir.

5 Projet contre le harcèlement sexuel

59. Dans le cadre du projet-pilote contre le harcèlement sexuel lancé en novembre 2020, le Comité et le sous-comité en charge des questions de harcèlement sexuel au sein du barreau ont organisé une conférence intitulée « *Harcèlement sexuel sur le lieu de travail : aspects juridiques et psychologiques* », le 28 juin 2021 à l'Hôtel Métropole.
60. Plusieurs professionnels sont intervenus :
 - la présentation des aspects juridiques liés au harcèlement sexuel sur le lieu de travail a été assurée par Me Corinne Rochat Pochelon, avocate titulaire d'un CAS en droit du travail et juge conciliatrice au Tribunal des prud'hommes, et par Me Yann Lam, avocat spécialiste FSA en droit du travail et juge conciliateur au Tribunal des prud'hommes ;
 - la présentation des aspects psychologiques liés au harcèlement sexuel sur le lieu de travail a été assurée par Mme Daria Michel Scotti, psychologue psychothérapeute FSP au Centre thérapeutique Traumatismes Agressions Sexuelles (CTAS) ;
 - la présentation du dispositif mis en place au sein du Barreau genevois a été assurée par Mme Laurence Bagnoud-Roth (Iremia-conseil), Me Annette Micucci (comité d'écoute), M. le Bâtonnier Philippe Cottier et M. le Premier Secrétaire Hadrien Mangeat.
61. Dans un but de communication, le sous-comité a réalisé un dépliant détaillant le dispositif mis en place et l'a transmis par e-mail aux membres de l'Ordre des avocats en août 2021 (ce dépliant a pu ensuite être affiché dans les études).
62. Le dispositif ainsi que toutes les informations pertinentes sont disponibles sur le site de l'Ordre des avocats.
63. Un article consacré à un bilan intermédiaire du projet pilote et à son élargissement (cf. *infra* section 6) est paru dans l'édition n° 35 du Sous Toutes réserves.

6 Projet-pilote de protection de la santé au travail

64. Durant cet exercice, le Comité et le sous-comité en charge des questions de harcèlement sexuel au sein du barreau ont pris la décision de prolonger le projet pilote d'une année et d'élargir le dispositif à toutes les problématiques de santé au travail.
65. Les membres de l'Ordre des avocats peuvent donc dès à présent entamer les démarches ouvertes par le dispositif, non seulement en cas de harcèlement sexuel, mais également face à une situation de surcharge chronique de travail, de *burn out*, de *mobbing*, etc.
66. Une prochaine conférence est en préparation.

7 Cérémonies solennelles du brevet d'avocat

67. Le Comité a organisé, avec le soutien de l'ECAV, une Cérémonie solennelle du brevet d'avocat afin de célébrer l'ensemble des lauréates et lauréats 2020 à Uni Mail le 6 décembre 2021.
68. Cette cérémonie a été présentée par le Premier Secrétaire, lequel a eu l'occasion d'adresser quelques mots aux lauréates et lauréats, ainsi que de présenter les différents intervenants.
69. M. le Bâtonnier François Canonica est intervenu comme parrain de promotion, en adressant ses mots d'encouragement aux lauréates et lauréats.
70. Me François Bellanger, Président du Conseil de direction de l'ECAV, Me Karin Grobet Thorens, Vice-Présidente de la Commission d'examens des avocats et membre du Conseil de l'Ordre des avocats, M. Mauro Poggia, Conseiller d'État, ainsi que M. Olivier Jornot, Procureur général, ont également pris la parole pour adresser leurs félicitations aux lauréates et lauréats.

8 Cérémonie d'admission à l'Ordre des avocats et visites protocolaires

71. Durant cet exercice, l'Ordre des avocats a organisé 6 cérémonies d'admission, précédées des visites protocolaires auprès des Bâtonnier, Vice-Bâtonnier et Premier Secrétaire.
72. Lors des séances d'admission, le Premier Secrétaire et le Bâtonnier ont eu l'occasion d'adresser des mots de bienvenue aux nouveaux membres.
73. Les visites protocolaires sont une occasion pour le Premier Secrétaire de présenter l'activité du Comité et de faire connaissance avec les avocates et avocats, tant brevetés que stagiaires, qui intègrent l'Ordre des avocats.
74. Durant cet exercice, le Premier Secrétaire a ainsi rencontré plus de 260 nouveaux membres, qu'il a reçus par groupes de 7 à 10 personnes, lors de séances d'une heure. Outre la présentation de la structure de l'Ordre des avocats et de l'activité du Comité, le Premier Secrétaire a réservé une part importante de la discussion à la question du *parcours de l'avocate et de l'avocat* (Quelle suite après le brevet ? Quelle approche/stratégie pour la suite du parcours ?, etc.).

F. Publications et communication

1 Sous Toutes Réserves

75. Le Premier Secrétaire et le Comité du Jeune Barreau félicitent et remercient chaleureusement le comité de rédaction de la revue du Jeune Barreau, le « *Sous Toutes Réserves* » (le « **STR** »), composé exceptionnellement d'avocates et d'avocats dont la plupart ne sont pas ou plus membres du Comité : Me Abdul Carrupt, Me Camilla Natali, Me Jacopo Ograbek, Me Roxane Sheybani, Me Céline Squaratti et Me Rebecca Stockhammer.
76. L'édition spéciale n° 35 de l'hiver 2022 est consacrée au sujet de la discrimination raciale. Elle présente notamment des analyses juridiques et sociologiques, ainsi que des témoignages de praticiennes et praticiens du droit et de justiciables. Le STR a été publié lors de la semaine contre le racisme en Ville de Genève.
77. Le comité de rédaction remercie le Professeur Eric Fassin, le Professeur Frédéric Bernard, Me Vista Eskandari, Me Thomas Romelli, Me Adeline Burrus-Robin et Me Alicia Cornet pour leur précieuse contribution.

2 Guide numérique

78. Le Jeune Barreau a publié, en partenariat avec la Commission Innovations et Modernisation du Barreau (CIMBAR), un Guide numérique : Comment faire face de manière simple aux défis de la digitalisation et bien se préparer à la numérisation de la justice.
79. Dans l'esprit du projet « Justitia 4.0 », ce guide présente divers prestataires, lesquels proposent des solutions conformes aux règles professionnelles encadrant le métier, afin de permettre aux avocates et avocats d'effectuer les premiers pas vers une numérisation de leur étude.

3 Guides du Jeune Barreau

80. Le Comité continue, chaque année, de réfléchir à la rédaction de nouveaux guides et de mettre à jour ses guides actuels pour les proposer à l'ensemble des membres de l'Ordre des avocats.
81. Durant cet exercice, le Jeune Barreau a notamment :
 - débuté la rédaction d'un guide d'accession à l'indépendance, lequel sera publié d'ici l'été 2022 ;
 - publié le Guide pénitentiaire ;
 - mis à jour le Guide pratique de l'avocat de la première heure ;
 - mis à jour le Guide pratique de l'examen du brevet d'avocat.

4 Communication du Jeune Barreau

82. Un sous-comité a été créé pour repenser la communication du Jeune Barreau, notamment sur les réseaux sociaux, en collaboration avec la société *de facto*. Ce travail se poursuivra lors du prochain exercice. Le but est d'améliorer la communication et l'implication de ses membres, composés majoritairement de collaboratrices et collaborateurs ainsi que de jeunes associées et associés.

G. Relations

1 Soirée d'été 2021

83. Le sous-comité responsable de l'événement a organisé une magnifique soirée le vendredi 27 août 2021 à la Villa Sarrasin. La soirée s'est déroulée sur le thème « *Fluo Party* » et a réuni quelques 170 membres de l'Ordre.

2 Week-end de ski

84. Après deux éditions manquées en raison de la pandémie, le week-end de ski 2022 s'est déroulé avec succès du 11 au 13 mars 2022 au Chalet Royalp Hôtel & SPA, à Villars. Cet événement sportif et festif a réuni plus d'une centaine de participantes et participants dans une ambiance décontractée.

3 Apéritifs du 1^{er} jeudi du mois

85. Dès que les mesures sanitaires l'ont permis, le Comité a repris la tradition de l'apéritif mensuel, qui a eu lieu dans des endroits divers et variés de la ville, afin de permettre aux membres du Jeune Barreau de se retrouver de façon conviviale autour d'un verre à l'issue d'une journée de travail.
86. Le but de ces apéritifs est avant tout de promouvoir les contacts et les échanges entre les membres dans une ambiance confraternelle et décontractée, ainsi que d'intégrer les nouveaux arrivés au Barreau.
87. Le Comité se réjouit de voir que cette tradition est toujours très appréciée par les membres de l'Ordre des avocats.

4 Activités culturelles

88. En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, les sorties culturelles n'ont pu reprendre qu'à partir du mois de septembre 2021.
89. Voici les sorties culturelles organisées au cours de l'exercice écoulé :
- Visite de l'exposition « *Concerné·e·s – 30 artistes face aux questions humanitaires* » au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le 18 septembre 2021 ;
 - Événement découverte, visite et dégustation au Domaine de la Devinière, le 16 octobre 2021 ;
 - Visite guidée de la nouvelle Comédie de Genève, le 9 décembre 2021 ;
 - Visite guidée du Conservatoire rénové, le 22 février 2022 ;
 - Visite guidée du Patek Philippe Museum de Genève, le 22 avril 2022.

5 Rencontres au sommet

90. Du mois de mai au mois de septembre 2021, puis depuis le mois d'avril 2022, le Comité a organisé pour la première fois ses « *Rencontres au sommet* ».
91. Ces rencontres conviviales et informelles consistent en une randonnée de groupe entre le pied du Salève et l'arrivée du téléphérique à 1'100 mètres d'altitude ; l'ascension étant récompensée par une collation avant la redescente, soit en téléphérique soit à pied.

6 Rencontres sportives

92. Du 15 juin 2021 au 22 février 2022, le Comité a organisé pour la première fois des séances de condition physique, données par un entraîneur professionnel, tous les mardis à 18h15. Ces séances ont offert aux membres la possibilité de se réunir dans un cadre informel pour partager un moment sportif.

7 Cours de yoga

93. Du 16 juillet au 17 décembre 2021, le Comité a mis sur place pour la première fois des séances de yoga tous les vendredis midi.

8 Cours de natation

94. Le Comité a organisé pour la première fois une série de 15 cours de natation, les vendredis midi à la piscine des Vernets, du 25 février au 1^{er} juillet 2022.

9 Déjeuner des stagiaires

95. Le concept du « *Déjeuner des stagiaires* », élaboré en octobre 2020, a été repris durant cet exercice. En raison de la situation sanitaire, la première édition a consisté en un « *Déjeuner sur l'herbe des stagiaires* », le 10 juin 2021, au Parc des Bastions, en plein air. Ainsi, les avocates et avocats stagiaires ont pu échanger lors d'un déjeuner offert.
96. Les désormais traditionnels « *Déjeuner des stagiaires* » ont ensuite repris dans différents restaurants du centre-ville. Les boissons non-alcoolisées et un dessert par personne sont offerts et ont permis aux avocates et avocats stagiaires de se retrouver à raison d'une fois par mois en juillet, août, septembre et novembre 2021 puis dès le mois de janvier 2022.

10 Tournoi de jass

97. Le Comité du Jeune Barreau, avec l'aide de Me Léna Laghzaoui, a proposé à ses membres un tournoi de jass le 31 octobre 2021 au bar « Le Bout d'la Rue ».
98. Cet événement, qui a réuni une dizaine d'équipes, s'est déroulé dans une ambiance conviviale sur le thème d'Halloween. Trois prix ont été délivrés par le Comité aux trois premières équipes du tournoi.

11 Secret Santa des stagiaires

99. Le Comité du Jeune Barreau a organisé la seconde édition du *Secret Santa des stagiaires* pour les fêtes de fin d'année 2021. Une quarantaine d'avocates et avocats stagiaires se sont échangés de petites attentions et ont eu l'occasion de faire connaissance par ce biais.

12 Projection de film

100. La projection du film « *Je ne te voyais pas* » du réalisateur François Kohler, initialement prévue durant l'exercice précédent, a finalement pu se dérouler le 3 novembre 2021 au cinéma Cinélux. Suivie d'une table ronde sur le thème de la justice restaurative avec Mme Anne Catherine Salberg, médiatrice pénale assermentée, et M. Nicolas Walder, Conseiller National et membre de la Commission des affaires juridiques du Conseil national, cette projection a rassemblé plus d'une trentaine de membres.

13 Escape game

101. Le Comité organise un Escape Game le 28 avril 2022. Il s'agit de réunir plusieurs avocates et avocats (y compris stagiaires) dans le cadre d'une activité purement ludique dont le but est principalement de résoudre des énigmes au moyen d'un travail d'équipe coordonné et divertissant.

14 Relations Jeune Barreau / Conseil de l'Ordre

102. Le Comité a été représenté aux séances plénières du Conseil de l'Ordre des avocats, tous les quinze jours, par son Premier Secrétaire, lequel a par ailleurs participé aux travaux courants du Conseil de l'Ordre des avocats, comme membre à part entière, avec droit de vote.
103. Le Premier Secrétaire a également participé aux séances hebdomadaires du Bureau de l'Ordre des avocats, lequel est composé du Bâtonnier, du Vice-Bâtonnier, du Trésorier, de la Secrétaire générale de l'Ordre des avocats et du Premier Secrétaire du Jeune Barreau.
104. Le Bureau se réunit chaque semaine pour évoquer et traiter les affaires courantes.
105. Le Comité se réjouit de son excellente collaboration avec l'ensemble du Conseil de l'Ordre des avocats tout au long de l'exercice écoulé, en particulier du soutien constant témoigné par Monsieur le Bâtonnier Philippe Cottier à la jeune barre et sa volonté de renforcer encore davantage la place du Comité dans la vie du barreau.

15 Relations Jeune Barreau / Barreaux suisses et étrangers

106. Comme lors de l'exercice précédent, en raison des mesures de lutte contre la pandémie, les relations avec les autres barreaux suisses et les barreaux étrangers ont été difficiles à entretenir.
107. Toutefois, dès l'allègement des mesures, le Comité a pu représenter le Jeune Barreau de Genève lors des rentrées des Barreaux de Bruxelles du 3 au 6 juin 2021, Aix-en-Provence du 1^{er} au 4 juillet 2021, Toulouse du 16 au 18 septembre 2021, Bordeaux les 1^{er} et 2 octobre 2021, Nanterre du 19 au 21 novembre 2021, Paris du 25 au 28 novembre 2021 et Lyon du 16 au 18 décembre 2021.
108. La participation de membres du Comité au nouveau Forum des jeunes avocates et avocats de la Fédération Suisse des Avocats est également une superbe occasion pour celui-ci de continuer à tisser des liens avec les autres jeunes barreaux de Suisse.

H. Activités dans la cité

1 L'Avocat dans la Cité

109. Le volet principal de l'action sociale du Jeune Barreau au cours de l'exercice écoulé s'est manifesté au cours de l'événement *L'Avocat dans la Cité* qui a, cette année encore, occupé les membres du Comité.
110. Fort des succès remportés ces dernières années par cette manifestation créée à l'initiative du Bâtonnier Jean-Marc Carnicé, l'Ordre des avocats l'a reconduite les 1^{er} et 2 octobre 2021 sur la Plaine de Plainpalais.
111. Près de 380 consultations juridiques ont été offertes au public dans 9 domaines du droit différents : droit de la famille, droit du travail, droit des étrangers, droit du bail et immobilier, droit pénal, droit des successions, droit des assurances sociales, droit des contrats et RC, droit de la LP et autres.
112. Le Premier Secrétaire remercie chaleureusement les membres du Jeune Barreau et ceux du Comité pour leur engagement à la hauteur de l'importance de l'événement.

2 L'Avocat dans les écoles

113. *L'Avocat dans les Écoles* a vu 86 avocates et avocats membres de l'Ordre des avocats se rendre chacune et chacun dans une à quatre classes parmi 98 classes de 9^e année, dans 17 cycles

d'orientation. Les interventions, d'une durée de deux heures chacune, étaient fondées sur un cas pratique élaboré lors de l'exercice précédent par le Comité.

114. Les membres du Comité ont, conjointement avec les membres du Conseil de l'Ordre des avocats, donné une séance d'informations aux avocats participant à *L'Avocat dans les écoles*.
115. Ces interventions ont eu pour objectif de sensibiliser les élèves à la notion de justice ainsi qu'aux problématiques liées à l'utilisation des réseaux sociaux, notamment le harcèlement.
116. Chacune d'elles comportait une explication didactique du cas pratique, une présentation des institutions et de la procédure pénales, et, enfin, l'organisation d'un procès fictif mettant en scène le cas pratique où chacun des élèves a tenu le rôle d'un intervenant du procès pénal.
117. Les retours ont à nouveau été très positifs pour 2021, tant de la part des élèves, des enseignants et des directeurs d'école que des avocates et avocats intervenants. L'expérience sera renouvelée en 2022.

3 Projet-pilote pour la prévention du cyberharcèlement

118. Le Comité a été approché par une enseignante du Cycle d'orientation de la Gradelle, Mme Emmanuelle Richoz Zogg, pour mettre en place un projet de sensibilisation et de prévention en matière de cyber harcèlement dans sa classe de 11^e.
119. Le 25 mars 2022, trois membres du Comité se sont rendus dans cette classe pour animer une séance sous forme de présentations didactiques des infractions topiques et de quizz.
120. La pérennisation de ce projet-pilote est à l'étude.

4 Don du sang

121. Sous l'impulsion du Comité, le Jeune Barreau et l'Ordre des avocats, conjointement avec les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), ont organisé une campagne de don du sang les 20 et 21 décembre 2021, permettant la récolte de 41 poches de sang, soit près de 19 litres au total.
122. Forte de son succès, l'action sera reconduite en 2022.

I. Saisine du Premier Secrétaire

1 Déroulement du stage (différends avec les maîtres de stage)

123. Le Premier Secrétaire s'est tenu à la disposition de toutes les avocates et de tous les avocats stagiaires pour répondre aux questions qu'elles et ils pouvaient avoir dans le cadre du déroulement de leur stage, notamment en ce qui concerne les rapports avec leurs maîtres de stage.
124. À ce titre, il a reçu un nombre important d'avocates et d'avocats stagiaires rencontrant des difficultés, et est intervenu sur demande afin de résoudre des désaccords importants. Il est satisfait du résultat de ces interventions et considère que cet aspect de sa fonction est particulièrement important.
125. Quelques situations ont été traitées dans le cadre d'un processus de médiation impliquant le Premier Secrétaire et le Bâtonnier, lequel en est ici chaleureusement remercié.
126. Le Premier Secrétaire se réjouit de la confiance témoignée par les personnes en difficulté, mais s'inquiète du nombre accru de sollicitations ces deux dernières années. En particulier, le Premier

Secrétaire regrette de nombreux comportements consternants, lesquels plongent certaines avocates et certains avocats stagiaires dans un désarroi profond.

127. Le Premier Secrétaire remercie ici chaleureusement les avocates et les avocats qui ont accueilli des stagiaires en difficulté afin de leur permettre de terminer leur stage dans de meilleures conditions.

2 Conseil et assistance aux membres du Jeune Barreau

128. Le Premier Secrétaire s'est également tenu à la disposition de tous les membres du Jeune Barreau pour répondre aux questions qu'ils ou elles pouvaient avoir dans le cadre du déroulement de leur collaboration, de leur accession à l'indépendance et/ou de l'exercice de leur activité en qualité d'indépendants.
129. Il a conseillé au mieux ces avocates et ces avocats brevetés ou stagiaires et est intervenu lorsque cela s'est avéré nécessaire. Il se réjouit de la confiance témoignée.

J. Autres actions du Premier Secrétaire

130. Le 3 septembre 2021, le Premier Secrétaire a siégé comme membre du jury du Concours d'art oratoire Michel Nançoz.
131. Le Premier Secrétaire a œuvré aux côtés des membres du Bureau de l'Ordre des avocats pour solliciter du Conseil d'État de la République et canton de Genève une modification du *Règlement sur l'assistance juridique et l'indemnisation des conseils juridiques et défenseurs d'office en matière civile, administrative et pénale* (le « RAJ »). En septembre 2021, l'article 16 RAJ a été modifié dans le sens des préconisations de l'Ordre des avocats en matière de versement d'avances aux avocates et avocats.
132. Dans l'édition de septembre 2021 de la *Revue de l'avocat*, le Premier Secrétaire a rédigé un article sur le thème : « *Le brevet d'avocat à Genève : 10 ans d'école d'avocature* ».
133. Lors de la *Soirée des avocats* du 24 septembre 2021, le Premier Secrétaire a pu, pour la première fois dans l'histoire du Jeune Barreau, prononcer un discours devant les membres de l'Ordre des avocats. Il a eu l'occasion de mettre en avant le travail effectué par le Comité, d'évoquer certains défis relatifs à la carrière des jeunes avocates et avocats, et de rappeler l'existence de problèmes de comportement chez certains employeurs au sein du barreau.
134. Le 1^{er} octobre 2021, le Premier Secrétaire a fait la promotion de *L'Avocat dans la Cité* sur Radio Lac.
135. Lors de la *Matinale de déontologie* organisée par l'Ordre des avocats le 17 novembre 2021, le Premier Secrétaire a présenté le sujet « *Les obligations du maître de stage (art. 12 RPAV et 9 Us et Coutumes)* ».
136. En mars 2022, le Premier secrétaire, une Secrétaire avocate du Comité et les membres du Bureau de l'Ordre des avocats ont rencontré des représentants du Département de l'instruction publique pour discuter de l'élaboration du nouveau cas pratique de *L'Avocat dans les écoles*, la reprise de *La parole est une voie*, et l'éventuelle pérennisation du projet-pilote pour la prévention du cyberharcèlement.
137. En marge des travaux habituels du Conseil de l'Ordre des avocats, le Premier Secrétaire a participé au séminaire de travail d'automne du Conseil de l'Ordre des avocats les 7, 8 et 9 octobre 2021, ainsi qu'au séminaire de travail de printemps les 1^{er} et 2 avril 2022.
138. Durant cet exercice, le Premier Secrétaire a continué de représenter le Jeune Barreau au sein d'un groupe de travail mis en œuvre par le Pouvoir judiciaire, l'Ordre des avocats et d'autres intervenants dans le but de trouver des solutions permettant la promotion de la médiation dans le système judiciaire

genevois. Le Premier Secrétaire est le rapporteur d'un sous-groupe de travail chargé des questions de formation. Une nouvelle version de son rapport est en cours de rédaction. Plusieurs séances de travail se sont tenues durant l'exercice écoulé et plusieurs autres séances sont d'ores et déjà prévues durant l'exercice 2022-2023.

139. Le Premier Secrétaire a continué de représenter le Jeune Barreau, notamment aux côtés du Bâtonnier et d'autres représentants de l'Ordre des avocats, dans le cadre d'un groupe de travail mis en œuvre par le Pouvoir judiciaire et l'Ordre des avocats dans le but de discuter des conséquences pour le barreau de la mise en œuvre prochaine du projet suisse « *Justitia 4.0* » et du projet genevois de numérisation des dossiers judiciaires. Plusieurs séances de travail se sont tenues durant l'exercice écoulé et plusieurs autres séances sont prévues durant l'exercice 2022-2023.
140. En mars et en avril 2022, le Premier Secrétaire a participé, aux côtés d'autres membres du Conseil de l'Ordre des avocats, à deux ateliers pilotes consacrés à la question de la durabilité en étude d'avocats. Trois ateliers sont prévus pour ce service que l'Ordre des avocats souhaite pouvoir proposer à ses membres prochainement.

K. Dates à retenir

25 avril 2022 : Dernier délai pour le dépôt des candidatures aux élections du Comité du Jeune Barreau.

5 mai 2022 : Assemblée générale du Jeune Barreau à 19h00 en salle B4 du Palais de justice.

10 mai 2022 : Assemblée générale de l'Ordre des avocats à 17h30 en salle A3 du Palais de justice.

Genève, le 11 avril 2022



Hadrien Mangeat

Premier Secrétaire